CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREAMBULE : (application et modification des Conditions générales de vente)

Les Conditions Générales de vente régissent toutes commandes passées directement par téléphone ou sur le site internet <u>www.clublibertis.com</u> avec la dénomination Club Libertis à la société STA-BENIN, ou par message électronique à l'adresse <u>info@clublibertis.com</u>.

L'utilisateur du site ou de l'adresse électronique s'engage à lire attentivement ces conditions avant de commander un produit ou un service commercialisé par le Club Libertis. Ce dernier se réserve le droit de modification de ses conditions générales de vente. Toutefois, les conditions générales de vente en vigueur lors de la validation de la commande par l'acheteur seront celles en vigueur jusqu'à réception du produit ou le bénéfice de la prestation et ce, jusqu'en fin du contrat de garantie.

ARTICLE 1 : VALIDATION ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Pour les achats en ligne sur le site: dès lors que l'utilisateur du site valide sa commande, il reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente et s'engage à les respecter. Cette s'applique même lorsque l'acheteur n'est pas membres ou adhérent du Club Libertis.

Signature : Dans la mesure où le client achète en ligne, l'acceptation des présentes conditions ne sera pas confirmée par une signature manuscrite. Le double clic, lors de la validation de la commande, constitue une signature électronique et donc vaut une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans quelques cas bien précis.

Un email de confirmation sera envoyé au client après que celui-ci ait validé sa commande.

Pour les commandes par message électronique: dès lors qu'une personne envoie son message, il reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente et s'engage à les respecter.

ARTICLE 2: COMMANDE

Le client peut passer commande par :

- Internet : sur notre site www.clublibertis.com

Par téléphone: (229) 31 30 56 12 /21 15 19 11/68 88 17 04

- Courrier:

Club Libertis

Service Clientèle

01 BP 7240 Cotonou (BENIN)

Après avoir passé commande, vous recevrez 3 emails :

- 1) Accusé de réception de votre commande
- 2) Email de validation de la commande par LIBERTIS
- 3) Avis d'expédition

ARTICLE 3: CONTROLES ANTI FRAUDES

Le contrôle anti-fraude est assuré par le Club Libertis. Dans le cadre d'une vérification, il est possible de demander au client certains justificatifs supplémentaires.

Le délai de livraison des produits sera à recalculer sur la base de la réception des documents demandés avant validation de la commande par le Club Libertis.

Si, dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date de demande des justificatifs, le client ne s'est pas manifesté, ou si les documents présentés ne donnent pas satisfaction, la commande sera considérée comme annulée.

ARTICLE 4: PREUVES

Les données enregistrées par le site <u>www.clublibertis.com</u> ou dans <u>info@clublibertis.com</u>, ou les différents documents commerciaux échangés, constituent la preuve de l'ensemble des transactions entre les parties.

Il est très fortement conseillé de garder une copie des données de la commande.

ARTICLE 5: PRODUITS

1) MARQUE:

Tous les produits ou prestations commercialisés par le Club Libertis sur le site <u>www.clublibertis.com</u> ou par autres canaux sont des produits de nos marques ou d'autres marques appartenant aux partenaires.

2) TRANSPARENCE:

Conformément aux textes en vigueur en matière de consommation, le consommateur doit être en mesure de trouver sur le site www.clublibertis.com le descriptif et la photo de chaque produit ou prestation avant de passer commande.

Pour faciliter l'utilisation des produits de la marque, nous mettons à disposition des fiches techniques interactives pour chaque article.

ARTICLE 6: DISPONIBILITE

La disponibilité de nos produits ou prestations est indiquée sur le site à titre indicatif mais ne représente en aucun cas un engagement contractuel.

Nos offres de produits sont valables dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'indisponibilité après passation de commande, vous en serez informé par e-mail, téléphone ou par voie postale et votre commande sera automatiquement annulée. Nous nous engageons dans les 30 jours à compter de la date de la commande, à vous rembourser par chèque si votre compte bancaire a été débité.

ARTICLE 7: PRIX

Les offres de prix sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site <u>www.clublibertis.com</u>. Tous nos prix sont indiqués en FCFA hors taxes (HT). Ils n'intègrent pas les frais de transport. Les frais de livraison sont à la charge du client et seront comptabilisés à la fin de la commande en supplément des articles sélectionnés.

Toutes les commandes sont payables en FCFA.

Le Club Libertis se réserve le droit de changer les prix à tout moment. Cependant, le tarif qui vous sera facturé sera le tarif en vigueur lors de la validation de la commande par vos soins.

ARTICLE 8: GARANTIE

La durée de la période de garantie est celle indiquée sur la facture.

Pour bénéficier de la garantie, il est impératif de garder la facture ainsi que le bon de garantie.

Nous invitons les clients à contacter le service après-vente au (229) 68 88 17 84.

Les éventuels frais d'envoi liés au retour du ou des produits sont à la charge du client.

Attention : Le Club ne fabriquant pas de produit mais commercialisant des produits spécifiques liés à ses prestations de services, il ne pourra en aucun être tenu pour responsable de la qualité desdits produits sauf cas avéré de négligence notoire et caractérisée de la part du club (par exemple en cas de vente des boissons à délai d'expiration périmé, le Club peut être tenu pour responsable de ses actes. Par contre, la responsabilité du Club ne saurait être engagé lorsque par exemple, une boisson non périmée et conservée dans les conditions requises s'avèrent de mauvaise qualité du fait de son fabriquant.)

ARTICLE 9: PAIEMENT ACCEPTE

Les différentes possibilités de règlement sont les suivantes :

- Carte bancaire

Le paiement en ligne est effectué directement par le service de la banque partenaire du Club Libertis.

Pour chaque transaction, une demande d'autorisation est effectuée en ligne. La commande est enregistrée et validée dès l'acceptation du paiement par votre banque.

- Chèque bancaire

Les chèques doivent provenir d'une banque domiciliée en République du Bénin. En cas de commande à l'international, un virement pourra être fait.

Seules les remises de chèque(s) sur le compte bancaire du Club sont acceptées. Aucune remise de chèque(s) ou d'espèce(s) à une personne quelque que soit son rang dans la gestion du club ne sera prise en compte.

ARTICLE 10: SECURISATION DES DONNEEES

Aucune coordonnée bancaire ne transite sur le site www.stagroupe.com, le paiement en ligne s'effectue directement à travers le site de notre partenaire, la United Bank for Africa.

ARTICLE 13: RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être faites sans délais à l'adresse mail info@clublibertis.com en précisant en objet RECLAMATION.

ARTICLE 14: DROIT DE RETRACTATION ET RETOUR DE PRODUITS

Compte tenu de la particularité des produits vendus et prestations offertes, aucune rétractation n'est possible.

ARTICLE 16: INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le traitement des données personnelles se fait dans le respect des textes en vigueur, relative à l'informatique et aux libertés.

Le client dispose d'un droit d'accès permanent et de rectification des données le concernant.

Pour faire valoir ce droit, le client doit adresser un courrier à notre adresse.

ARTICLE 17: SERVICE CLIENTELE

Grâce à ses services de conseil avant et après-vente, le Club Libertis vous assure un suivi personnalisé.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h30 à 19h ou par email; un chargé de clientèle vous répondra dans un délai maximum de 48 heures en cas de mail.

ARTICLE 18: RESPONSABILITES

Si un cas fortuit ou de force majeure venait à arriver, quelle que soit la partie, celle-ci échapperait à la mise en cause de sa responsabilité pour inexécution de ses obligations contractuelles si elle prouve que ce cas de force majeure l'a empêché d'exécuter sa prestation contractuelle.

L'événement qu'elle invoque doit avoir été imprévisible lors de la conclusion du contrat (un évènement à caractère soudain, rare ou anormal), irrésistible, c'est-à-dire inévitable, et extérieur à la volonté des parties, puisque le débiteur ne doit avoir joué aucun rôle dans la survenance de l'événement invoqué.

A jour à Décembre 2015